

« Le jeu de quilles de 9 ou *jòc de quilhàs de 9* »



Présentation sommaire

Identification :

Jeu traditionnel de quilles de neuf ou *quilhàs de nau*, sport affilié à la Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles.

Personne(s) rencontrée(s) :

Joueurs et responsables de clubs de quilles de 9.

Localisation (région, département, municipalité) :

Aquitaine (Landes, Pyrénées-Atlantiques) et Midi-Pyrénées (Hautes-Pyrénées).

Indexation : 610000, 611800, 611860

(A) Identification et localisation :

Nom et rôle et/ou fonction de la personne rencontrée :

Joueurs et responsables de clubs de quilles de 9.

Municipalité, vallée, pays, communauté de communes, lieu-dit... :

Chalosse et Tursan, Béarn, Bigorre.

Adresse : Siège du comité national quilles de neuf, Plantier municipal de Pau, 5 allée du Grand tour

Ville : Pau

Code postal : 64000

Téléphone : 05 59 62 37 96

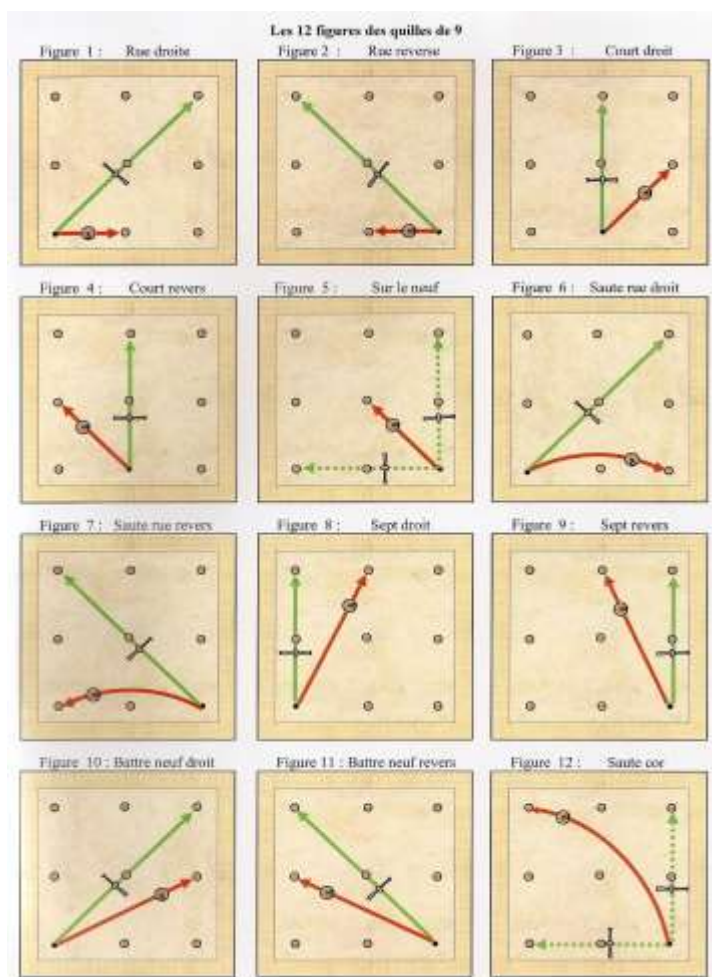
Adresse de courriel :

Site Web : <http://www.quilles.net/> et <http://www.ffbsq.org/>

(B) Description

Description :

Les jeux, à l'instar des langues, ne sont pas des formes fixes mais possèdent de nombreuses variantes ludiques, adaptées par les populations locales qui les font évoluer grâce à des innovations ou déformations. Les quilles de 9 sont une forme de jeu de quilles, qui comprend également d'autres variations : quilles de 3, quilles de 6, quilles de 8, quilles au maillet, etc. Le jeu de quilles de 9 se remarque par la taille, le poids des quilles et de la boule¹, ainsi que les dimensions du terrain². Ce jeu se déroule dans un plantier³ dans lequel neuf quilles sont disposées en carrés. Le joueur doit se placer près de la première quille, dite « quille de main », le pied droit légèrement en retrait (pour un droitier), tout en tenant la boule par la poignée. Puis il doit viser la pomme centrale de cette quille et la frapper sous la pomme de telle sorte que celle-ci se mette à l'horizontal et qu'elle abatte, dans sa course, les autres quilles imposées par la figure (d'après Lin Kessler, cf le schéma ci-dessous). Le joueur, dans le même mouvement, doit ensuite lâcher sa boule afin qu'elle atteigne la quille appelée « plomb », de préférence sur sa pomme. Cette gestuelle est propre à chaque joueur, qui tire avec le dos plus ou moins bas, le pied plus ou moins rapproché de la quille de main, etc., suivant ses techniques de jeu. Il faut ainsi réaliser une série de 12 figures de tir imposées, qui se partagent en 7 « jeux courts » (*jòcs corts*) : rue droite (*arrua dreta*), rue reverse (*arrua revèrs*), court droit (*cort dret*), court revers (*cort revèrs*), sur le neuf (*sus eth nau*), saute-rue droit (*sauta arrua dreta*), saute-rue revers (*sauta arrua revèrs*) ; et 5 « jeux longs » (*jòcs longs*) : sept droit (*sèt dret*), sept revers (*sèt revèrs*), battre au neuf droit (*bàter nau dret*), battre au neuf revers (*bàter nau revèrs*), saute-cor (*sauta còrn*).



¹ Voir la fiche d'inventaire « Fabrication de quilles ».

² Voir la fiche d'inventaire « L'espace de jeu : le quillier ».

³ Le « quillier » renvoie au bâtiment qui abrite le « plantier », c'est-à-dire l'aire de jeu en terre battue, ainsi que ses composants annexes tels que des tables pour jouer aux cartes ou un comptoir de bar.

Le tir est réussi si la boule reste à l'intérieur de l'aire de jeu et qu'elle a fait tomber « le plomb » : on a fait « choix ». Dans ce cas, on joue un second coup appelé « la rebattue », d'où l'expression « que cau choès tà rebàter » (il faut faire choix pour rebattre). Une fois que les joueurs ont redressé les quilles, il s'agit cette fois d'abattre le maximum de quilles, ce qui donne la possibilité d'obtenir de 1 à 6 quilles supplémentaires s'ajoutant à celles qui ont été obtenues précédemment. Par ailleurs, lorsque la boule sort de la ligne de démarcation qui désigne le périmètre du jeu, le coup est dit « faux ». Un « joker » peut être utilisé lors du premier « faux » et permet au joueur de rejouer. Entre les tirs, les joueurs procèdent au « pitage » des quilles : il s'agit de replacer les quilles sur leur base, en faisant un petit tas de sable pour permettre à la quille de tenir droite.

Les scores, c'est-à-dire le nombre de quilles tombées, sont totalisés sur un tableau, inscrit par un joueur du club qui reçoit la compétition. Lorsqu'un joueur a fait « choix », toutes les quilles abattues lors du jeu ainsi que celles de la rebattue sont comptabilisées. Si le joueur a fait « faux », seules les quilles abattues lors du tir initial sont prises en compte. Le vainqueur est celui qui réalisera les figures dans l'ordre, tout en faisant tomber un maximum de quilles (les meilleurs joueurs peuvent faire tomber jusqu'à six quilles d'un coup).

Ces douze jeux, qui se jouent en phases de compétition, ont été définis par le comité national des quilles de 9. Jusqu'aux années 1950, les quillous jouaient « la partie » dans les auberges-cafés (voir ultérieurement l'historique des quilles de 9) : actuellement, cette formule se joue en 6 points gagnants (mais sans enjeu), avec un tirage au sort pour déterminer l'équipe qui choisit une première figure à réaliser. Pour remporter le point, l'équipe qui donne le jeu doit faire tomber une quille de plus que son adversaire : il lui faut une (ou deux, trois, etc.) quilles pour « lever » c'est-à-dire pour remporter le point⁴ ; dans le cas contraire, l'autre équipe marque le point. L'équipe qui perd le point choisit la figure suivante. Cette façon de jouer se pratique encore régulièrement lors des entraînements des joueurs, par équipe de deux.

Le jeu de quilles de 9 fait appel à la force et à l'adresse du joueur. Néanmoins le hasard reste une variable importante – et redoutée par les joueurs – car de multiples facteurs rentrent en compte : l'angle de tir et la longueur du lancer varient suivant les jeux imposés, ce qui oblige le joueur à changer constamment son geste technique, tout en devant s'adapter au matériel du quillier (les boules et les quilles peuvent très légèrement varier dans leur poids et leur densité) ainsi qu'à la déclivité du terrain de jeu. La boule peut effleurer une quille sans toutefois la faire tomber ; d'où le travail conséquent du « piteur » qui place la quille de façon à ce qu'elle soit légèrement inclinée en faisant un petit tas de sable. Le joueur « raffine » ou « affine » la quille car « elle est fine », c'est-à-dire qu'elle est posée de façon très instable, favorisant ainsi sa chute lorsqu'elle est touchée par la boule. Lors des compétitions, on peut remarquer que ce sont les coéquipiers du même club que le joueur qui va tirer qui procèdent au pitage des quilles, connaissant la technique de jeu de ce dernier et suivant ses consignes.

Le club constitue la cellule de base, qui correspond soit à une commune (le club de Monein par exemple) ou à un regroupement de communes (comme le club « ELS », Entente Lalouquette-Séviacq). Chaque club compte un représentant lors des assemblées générales du comité national, ce dernier étant chargé d'ajuster le calendrier des épreuves fédérales pour le déroulement du championnat de France. Jusque dans les années 1980, le terme de « société de quilles » était régulièrement usité et se retrouve encore lors des concours de sociétés, c'est-à-dire des compétitions organisées par un club sur une journée et qui ne rentrent pas en compte dans le championnat départemental ou national.

Les joueurs sont classés dans des catégories suivant leur niveau de jeu : débutants, troisième catégorie, deuxième catégorie, première catégorie et les hors-classes qui constituent l'élite des joueurs. A ces catégories s'ajoute celle des vétérans, que l'on peut intégrer à partir de 68 ans. Une récente évolution peut s'observer en matière d'identification ou de symbolisation par

⁴ Par exemple, « lever de deux quilles » signifie avoir deux quilles d'avance.

rapport à leurs structures associatives, clubs ou fédération. En effet, les joueurs de quilles peuvent arborer une tenue officielle lors de compétitions officielles : un badge autour du cou (pour les piteurs ou les arbitres, c'est-à-dire les non-joueurs autorisés à entrer dans le quillier lors des grandes compétitions) ou bien le Tee-shirt ou la chemise du club permettent aux joueurs de s'identifier à leur club. Ces initiatives, lancées par la fédération et les clubs afin d'essayer de créer un lien entre un club, une équipe, une ville, ne semblent pas avoir beaucoup de succès et la plupart des quillous gardent leur propre tenue pour jouer.

Éléments matériels constitutifs de la pratique :

- Une boule et neuf quilles ;
- Un plantier⁵, ceint par une talanquère ;
- Une ligne de démarcation qui se trouve entre 0,95 et 1,00 m du carré formé par les quilles ;
- Des plots de 6,5 à 8 cm pour stabiliser les quilles ;
- Un balai ou un râteau, servant à « gratter pour boucher les trous » sur l'aire de jeu ;
- Un tableau servant à inscrire les scores.

Matériaux (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :

- Une boule en bois de noyer et des quilles en bois de hêtre ;
- Une talanquère en bois ;
- Des plots en bois ou en téflons ;
- Un sol en terre battue.

Outils (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :

Machines (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :

Produits réalisés :

Lieu d'exercice :

Dans les quilliers privés et municipaux situés en Chalosse et Tursan (Landes), en Béarn (Pyrénées-Atlantiques) et en Bigorre (Hautes-Pyrénées)⁶.

Apprentissage et Transmission :

L'apprentissage des jeux se faisait par imitation et par imprégnation culturelle au cours de la vie quotidienne, des fêtes et des loisirs. Cet apprentissage se fait encore de manière informelle, par observation directe (immersion). Cependant la fédération de quilles de 9 projette de s'ouvrir vers le public scolaire à partir de septembre 2012, en créant des ateliers d'initiation aux quilles dans les écoles grâce au concours d'un conseiller technique récemment recruté.

La transmission orale et gestuelle peut s'effectuer dans le cadre associatif (le club, où un joueur initie le débutant) mais la pratique familiale est courante et il n'est pas rare de relever la présence sur le terrain de plusieurs générations de la même famille, du père (voire du grand-père) et du fils.

⁵ Cf la fiche d'inventaire du patrimoine culturel immatériel « L'espace de jeu : les quilliers ».

⁶ *Ibid.*

Les jeux ont également voyagé grâce aux migrations des Béarnais et des Landais : on retrouve ainsi la trace d'un quillier à Paris en 1923, mais également en Algérie ou dans les deux Amériques. Ces émigrants ont ainsi amené avec eux leurs valeurs et leurs jeux, même si les quilles de 9 ne semblent pas avoir fait l'objet de diffusion locale ou de métissages ludiques.

(C) Historique

Historique général :

Les hypothèses concernant l'origine des jeux de quilles sont nombreuses et variées. Les premières sources textuelles attestent de ce jeu dès le Moyen-Âge, période pendant laquelle il connut une grande faveur en Allemagne et en France, où le mot « quille », dérivé de l'ancien haut allemand *kegil*, apparut à la fin du XIII^e siècle dans un manuscrit de l'*Érec* de Chrétien de Troyes. Certains auteurs font remonter la naissance des jeux de quilles au XIV^e siècle dans les monastères ruraux d'Allemagne mais aucun texte ne le prouve formellement. En France, ce jeu est mentionné dans un « Glossaire de moyen et bas latin » de Du Cange (1610-1688), où il est fait allusion en 1378 au « jeu des grosses *quilles*, auquel jeu l'en gette de loin pour ferir les dites *quilles* d'un baston de la longueur ou environ d'une aulne. » (1378, A. N. JJ 113, pièce 182; Duc., *Quillia*.)

Longtemps condamné par l'Église et suspecté par le pouvoir, ce jeu populaire fut à plusieurs reprises l'objet de répressions exprimées dans des ordonnances royales : en 1337 Édouard III d'Angleterre interdit sa pratique - et tous les divertissements autres que l'arc à main ou le tir de flèches – sous peine de mort, comme le fit également Charles V de France en 1369 : en s'y livrant, les sujets négligeaient le « fait et usage d'armes à la défense de notredit Roiaume » (rappelons que le contexte était celui de la guerre de Cent Ans). Dans ces jeux, la présence du hasard et de l'argent (et donc des enjeux) suscitait la réprobation des autorités ; mais il faut également souligner que ces jeux étaient souvent pratiqués dans un même lieu : la taverne, ce qui pouvait permettre de combiner le jeu à la boisson, voire à la prostitution.

Le jeu de quilles, longtemps populaire, a suscité par la suite l'intérêt de la bourgeoisie et la royauté. Ainsi le lettré Nicolas Boileau (1636-1711) avouait qu'il avait « deux grands talents, aussi utiles l'un que l'autre à la société et à l'état, l'un de bien jouer aux quilles, l'autre de bien faire des vers ». Cependant, il faut éviter la confusion terminologique entre jeu de quilles, jeu de boules ou encore jeu de billes puisque par exemple le terme « quillard » renvoie au jeu de billard, appelé aujourd'hui jeu de crosse. L'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert de 1765 cite le jeu à neuf quilles (mais pas de « quilles de neuf ») ; elle note également l'existence des quilles au bâton, variante du jeu qui se jouait avec sept quilles que l'on cherchait à abattre avec des bâtons.

Des colons anglais, allemands et hollandais auraient importé avec eux le jeu de quilles en Amérique au XVII^e siècle. Mais les parties de quilles, très populaires, étaient l'occasion de paris trop importants, ce qui incita les autorités du Connecticut à interdire ce type de jeu. À son arrivée aux États-Unis, le jeu ne comportait que neuf quilles : pour contourner la loi, les joueurs ajoutèrent en 1845 une quille au jeu, qui devint le "ten pins" (le futur bowling), c'est à dire le "dix quilles" disposées en triangle.

Entre 1912 et 1948, on observe une unification et une codification des jeux de quilles en France. Ainsi les jeux de quilles se structurent en clubs puis en fédérations : les Quilles de 8 codifient leur jeu en 1912 et créent la Fédération Aveyronnaise de Quilles en 1936, les Quilles de 6 créent en 1926 la Ligue du Sud-Ouest, les Quilles Saint-Gall créent la Fédération des Sociétés de Quilles du Haut-Rhin (1927), les Quilles de 9 se regroupent en sociétés et créent la Fédération Française des Quilles de 9 (1948) et les Quilles asphalte – figurant au programme des Jeux Olympiques de 1936 - crée une section « Asphalte » lors de la création de la Fédération Française des Sports de Quilles. Cette dernière naît en 1957, à la suite de demandes des fédérations de quilles

voulant chacune obtenir une reconnaissance comme Fédération Nationale par le Ministère. Ne voulant pas multiplier les fédérations de quilles, il leur fut demandé de s'unir en une fédération unique : la Fédération Française des Sports de Quilles, qui se nomme désormais la Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles (FFBSQ), fédération affiliée au Comité national olympique et sportif français. Chaque discipline fédérale est organisée avec un comité technique et sportif national, des comités techniques et sportifs régionaux et des comités techniques et sportifs départementaux.

Aujourd'hui, les sports de quilles existent dans toutes les régions de France. La manière de pratiquer les jeux de quilles diffère selon les régions, la forme et le nombre de quilles ainsi que leur disposition :

- quilles de trois (extrême sud-ouest de la Gascogne, sur les rives de l'Adour),
- quilles de 6 (Aquitaine et Midi-Pyrénées : Gironde, Landes, Béarn et Hautes-Pyrénées),
- quilles de 8 (Ile-de-France, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées notamment en Aveyron),
- quilles de 9 (Aquitaine et Midi-Pyrénées : Landes, Béarn et Bigorre),
- quilles au maillet (Aquitaine et Midi-Pyrénées : Gers, Landes, Haute-Garonne),
- quilles Saint-Gall (Alsace : Haut-Rhin),
- bowling (sur l'ensemble du territoire),
- bowling Schere (Lorraine)
- quilles asphaltes ou « Bowling Classic » aujourd'hui (Bourgogne et Alsace : Haut-Rhin, Bas-Rhin et Côte d'Or).

Ces disciplines - à l'exception des quilles de 3 - sont affiliées à la Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles : ces jeux traditionnels ont évolué en jeux institutionnels pour ne pas apparaître comme des pratiques nostalgiques et dépassées. Les structures sportives des quilles se sont donc mises en place afin que ces jeux traditionnels soient toujours présents dans le paysage contemporain.

Historique particulier de l'entreprise, de la personne ou de l'organisme, de la forme d'expression ou de l'espace culturel faisant l'objet de la fiche :

Le jeu de quilles était probablement pratiqué en Gascogne comme partout dans le monde rural en France dès le XIV^e siècle. Cependant il est difficile d'établir l'origine du jeu de quilles de 9 tel que nous le connaissons actuellement. Selon le secrétaire du comité sportif départemental de la quille de 9, « la tradition voudrait que ça vienne d'Henri IV... Mais qu'est-ce qui ne vient pas d'Henri IV ? ». Certains suggèrent également que les bergers auraient inventé ce jeu dans les estives et l'auraient diffusé dans la plaine lors des transhumances (d'où, pour certains, les noms suggestifs des figures, évoquant le monde pastoral). Néanmoins, selon Gaston Ducasse « on le jouait d'abord dans les campagnes, puis à la ville où la bourgeoisie jadis s'était mise à le pratiquer, enfin il se répandit dans les départements circonvoisins des Basses-Pyrénées. Il gagne ainsi la Chalosse landaise, un coin du Gers et une bonne partie des Hautes-Pyrénées jusqu'aux environs de Lannemezan ». Cet auteur localise le centre d'action dans le Béarn et plus précisément à Orthez, avec un développement important à Pau, mais des joueurs basques étaient également présents lors du championnat de France de 1925 par exemple. Par ailleurs, la diffusion de la pratique s'est poursuivie avec la migration des quillous qui exportèrent leur jeu à Bordeaux et Paris, voire même jusqu'en Algérie (Oran) et dans les deux Amériques (jusqu'au milieu du XX^e siècle, des jeux de quilles furent envoyés par le fabricant Navarron à Los Angeles, Buenos Aires ou encore à New-York).

Le jeu de quilles de 9 semble devenir un « sport » à partir de sa codification en 1832. En effet, à cette date, un règlement évoquait alors 8 jeux : le deux de boule sur le neuf (droit et revers), les trois quillions (droit), la boule sur la rue (droit), le saute-rue (droit), le sept ordinaire (droit), le sept biron (droit), le battre au neuf (droit), le saute-corn (droit). La première compétition officielle eut lieu à Dax en 1898 ; les organisateurs s'inspirèrent de ce premier règlement pour imposer cinq jeux : le sept ordinaire droit, le sept ordinaire revers, le battre au neuf droit, le battre au neuf revers,

le saute-corn droit ou revers. Mais c'est lors de la période de l'entre-deux guerres que la pratique connut un essor considérable. Patronnés par des journaux tels que *La Petite Gironde* de Bordeaux, les premiers championnats régionaux débutèrent dans les années 1920 : le premier championnat de France, avec les épreuves qualificatives se déroulant à Dax et les finales à Pau, rassembla 2 000 joueurs en 1923 et fut l'occasion d'uniformiser les différents règlements qui variaient suivant les régions (source : Gaston Ducasse). Les joueurs de quilles, originaire du monde rural, portaient une tenue plus soignée que celle d'ordinaire : les moments de repos (et donc de jeux) étant le dimanche, le costume dominical évinçait alors la tenue de travail lors des compétitions.

Jusqu'au milieu du XX^e siècle environ, les quillous jouaient « la partie » dans les cafés-quilliers : une figure était imposée et il fallait abattre une quille de plus que l'autre équipe. L'enjeu de la partie pouvait être un poulet, un repas ou encore *lo pintou* (« la chopine »), c'est-à-dire le demi-litre de vin : celui qui perdait payait sa tournée aux gagnants et aux spectateurs. Les équipes totalisaient leurs points sur un boulier, appelé aussi un marqueur ou *mercadet*. Ainsi cette évolution du jeu s'illustre avec le passage du « quiller de défi », pratiqué jusqu'au milieu du XX^e siècle, au « quiller sportif » actuel avec les 12 figures imposées⁷.

Le 22 février 1948, la Fédération Française de Quilles de Neuf fut créée à Orthez (qui sera par la suite intégrée à la Fédération Française de Bowling et Sports de Quilles). Cependant, le jeu de quilles de 9 a évolué depuis ses origines : de nouveaux règlements officiels (1926, 2003) ont fait évoluer la pratique vers une codification – voire une « sportification », c'est-à-dire leur transformation en sports - du jeu de quilles. Concurrencé à partir des années 1960 par des « sports modernes » comme le rugby ou le football - selon certains - ainsi qu'à l'évolution des modes de transport qui permirent d'agrandir l'espace de la pratique au-delà du village, il a fallu s'adapter et faire évoluer la structure du jeu : aux paris ou enjeux (lors de « la partie » jouée dans les cafés-quilliers) ont succédé une formule de compétitions et d'entraînements, appuyé par une architecture associative et administrative (clubs, fédération, comités départementaux et nationaux, etc.). Ce « jeu traditionnel » - qui se définit comme un patrimoine culturel par les quillous et participe ainsi à la (re)constitution de leur identité - se pose désormais en tant que détenteur (et conservateur) de pratiques et usages ancestraux. Cette vision, qui peut se teinter de nostalgie, s'accompagne tout de même d'une volonté de modernisation de la part de ses acteurs, joueurs comme responsables, afin que la pratique s'adapte aux nouvelles exigences sociales du monde contemporain. Les termes des jeux et les règlements des compétitions ont évolué, même si ce sport reste marqué par sa pratique masculine (432 hommes et 6 femmes en 2011). Le fait d'être « quillous » ne se résume pas à une passion commune pour un même sport ou loisirs : cela repose sur une mémoire collective, un savoir partagé et suppose vivre sa sociabilité au rythme d'un calendrier d'entraînements et de compétitions, tout en adhérant à une certaine éthique ou valeurs propres au monde social et culturel des quilles de 9.

(D) Intérêt patrimonial et mise en valeur

Modes de valorisation

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Plaquette | <input checked="" type="checkbox"/> Site internet |
| <input type="checkbox"/> Guide | <input type="checkbox"/> Boutique |
| <input type="checkbox"/> Portes-ouvertes | <input type="checkbox"/> Show-room/galerie |
| <input type="checkbox"/> Exposition | <input checked="" type="checkbox"/> Foire/salon |
| <input type="checkbox"/> Festival | <input type="checkbox"/> Label |
| <input type="checkbox"/> Routes des MA | <input type="checkbox"/> Pôle des MA |
| <input type="checkbox"/> Résidences d'artistes | <input type="checkbox"/> Réseau de professionnels |
| <input type="checkbox"/> Autre : | |

⁷ Il faut également noter qu'il y avait plus de joueurs dans les années 1950 qu'actuellement, ce qui nécessitait des jeux plus rapides.

Actions de valorisation :

- Participation à des événements festifs ou des manifestations publiques (Téléthon, Grand Prix de Pau, Hestiv'Oc, Fêtes de Dax, etc.) avec un stand de découverte et d'initiation au jeu de quilles de 9.
- Recrutement d'un conseiller en développement par la Fédération de Quilles de 6 et de Quilles de 9, qui a notamment pour objectif de faire connaître le jeu au public scolaire et d'accompagner les clubs dans le développement de la pratique (montage de dossiers, formation des débutants, etc.).
- Des vidéos pédagogique/didactique présentant le jeu ont été réalisées par des quilleurs et se retrouvent sur les réseaux sociaux et des sites web d'hébergement de vidéos tels que Youtube⁸.

Modes de reconnaissance publique (niveaux local, national, international) :

- Articles de journaux relatant les compétitions et les résultats (La République des Pyrénées) ;
- Reportages TV de France 3 et de TF1 ;
- Communication et visibilité grâce à leur adhésion à la FFBSQ (site internet de la FFBSQ <http://www.ffbsq.org/>)
- Site internet officiel des quilles de 9 : <http://www.quilles.net/>
- Le jeu de quilles de 9 apparaît également sur les sites internet d'Offices de tourisme ou dans les guides touristiques comme pratique reflétant la « culture locale »⁹.

Documentation / éléments bibliographiques/inventaires déjà réalisés :

- CAMY Jean, « Les quilles en Gascogne. Entre jeu et sport », *Terrain*, n° 25, 1995, pp. 61-72.
- DUCASSE Gaston, *Un sport gascon et son histoire : les quilles de neuf*, Mont-de-Marsan, Jean Lacoste, 1953.
- DABADIE Michel, *Les quilles de 9 : du passé à l'avenir*, Pau, Comité départemental de quilles de 9, 2011, 301 p.
- KESSLER Lin, *La quille vivante*, Paris, Editions Joël Cuénot, 1983, 95 p. Ce dernier a réalisé un inventaire non exhaustif des jeux de quilles en France.
- PARLEBAS Pierre, « Le destin des jeux : Héritage et filiation », *Socio-Anthropologie (jeux et sports)*, n°13, pp. 9-25, 1er trimestre 2003.
- TRÉMAUD Hélène, *Les Français jouent aux quilles*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1964. Celle-ci a réalisé un travail de recensement de jeu de quilles en 1945 pour le MNATP.

(E) Mesures de sauvegarde

(F) Données techniques

Dates et lieu(x) de l'enquête : 2011-2012 dans les quilliers des Landes et du Béarn

Date de la fiche d'inventaire : 30/04/2012

Nom de l'enquêteur ou des enquêteurs : Mathilde Lamothe, laboratoire ITEM EA 3002, programme de recherches « Inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel en Aquitaine », Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Nom du rédacteur de la fiche : Mathilde Lamothe, laboratoire ITEM EA 3002, programme de recherches « Inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel en Aquitaine », Université de Pau et des Pays de l'Adour.

⁸ Cf la fiche d'inventaire du patrimoine culturel immatériel « L'espace de jeu : les quilliers ».

⁹ *Ibid.*